



ANNONCES PAROISSIALES

Du 29 mars 2025 au 6 avril 2025

Curé : Père Désiré MINTSA-MBA
cure.marin@eglisemartinique.fr

➤ Horaires des Messes :

✓ **Lundi 31 mars :**

- 16h30 : Adoration, Confession
- 18h30 : Messe

✓ **Mardi 1^{er} avril :**

- 6h30 : Messe

✓ **Mercredi 2 avril :**

- 8h00 : Visite à l'EHPAD
- 6h30 : Messe

✓ **Jeudi 3 avril :**

- 18h30 : PCE du Morne Courbaril : Rencontre de Carême suivie de la Messe animée par la Pastorale des Hommes

✓ **Vendredi 4 avril :**

- 17h00 : Chemin de Croix suivi de la Messe

✓ **Samedi 5 avril :**

- 7h00 : Messe
- 17h00 : Messe anticipée

➤ **Dimanche 30 mars :**

- 16h00 : La Pastorale des Jeunes du Marin invite tous les jeunes de la Paroisse à leur rencontre mensuelle et se réjouit d'accueillir les jeunes de la Pastorale de Sainte-Anne. La rencontre se clôtura par un moment de partage avec la participation de tout un chacun.

➔ **Thème : Le Pardon**

➤ **4^{ème} Semaine du Carême : « Bienheureuse Vierge Marie »**

- Tout au long de la semaine, le Rosaire Permanent sera ravivé et médité avec ferveur. Le Mercredi 2 avril, la Méditation du Rosaire se fera après la messe du matin (6h30).

➤ **Vendredi 4 avril :**

- 17h00 : Chemin de croix animé par la Pastorale des Hommes et la Miséricorde Divine suivi de la Messe

➤ **Samedi 5 avril :**

- 9h00 : Rencontre de tous les jeunes de la 1^{ère} et 2^{ème} Année de Cheminement à la Salle Paroissiale.

➤ **5^{ème} Semaine du Carême : « La Réconciliation »**

- **Lundi 7 avril de 16h00 - 19h00 : Confession Individuelle à l'Église du Marin**

➤ **Dimanche 6 avril :**

- **8h30 – 10h30 :** Les Paroissiens sont invités à la 36^{ème} réunion des Patriciens à la Salle Paroissiale. Il s'agit de mieux comprendre les fondements bibliques de notre foi et de défendre l'Église, notre patrie spirituelle.
➔ **Thèmes proposés :** 1 - Peut-on être Chrétien sans croire à la résurrection du Christ ?
2 - Comment les disciples sont-ils à la Foi en la résurrection du Christ ?

➤ **Mardi 8 avril :**

- **18h30 :** Réunion pour les Responsables des Groupes de Prières, des Ministres de la Communion, de la Proclamation de la Parole et de l'Accueil à la Salle Paroissiale.

➤ La Revue « Église en Martinique » est en vente durant les messes.

➤ Parents, vous pouvez récupérer au Secrétariat le « Magnificat » ainsi que le livret « Tome 1 » pour les enfants de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} Année et le livret « Tome 2 » pour les enfants de 4^{ème} et 5^{ème} Année.

➤ La campagne du denier du culte a débuté le 1^{er} décembre 2024.

Le denier de l'église fait appel à un sentiment d'appartenance ou de fidélité envers « l'Église », pour que ceux qui sont plus spécialement en charge d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église, aient une juste rémunération et que de nouveaux projets voient le jour.

Le Denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

Des enveloppes vous seront remises à l'entrée de l'Église afin de faire parvenir vos dons.

➤ Le Numéro 2 du magazine "Transandans" vient de paraître. Cette revue trimestrielle créée par l'Association APACC-M (Association pour la Promotion des Arts et de la Culture Chrétienne en Martinique), sous la direction du Père Henderson, se focalise sur l'art religieux local sous toutes ses formes et a pour but d'encourager la création et les artistes locaux. Dans ce nouveau numéro, vous retrouverez entre autres : l'histoire de trois églises centenaires (Balata, Terres Sainville et Redoute), des interviews de Fabrice Di Falco et Suzy Trébeau, des portraits d'artistes et artisans d'art, un article sur la géométrie sacrée, ainsi que des jeux pour apprendre en s'amusant. **Il est en vente au prix de 4,50 euros.** Réservez bon accueil à ce travail qui valorise notre territoire.

➤ Toutes les informations sur les annonces et les confessions sont disponibles sur le tableau d'affichage.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le stationnement de véhicules est autorisé dans la cour du Presbytère pendant les horaires de messes.

Il est essentiel de respecter les lignes jaunes sur le sol. Cela permet de garantir la libre circulation des véhicules et de laisser un passage pour des départs d'urgence si nécessaire.

Veillez à ce que la voie d'accès reste dégagée pour ne pas gêner les déplacements.

Merci de votre collaboration !